Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 10 (1932)

Artikel: Vieux drapeaux savoyards
Autor: Deonna, Henry
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727626

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

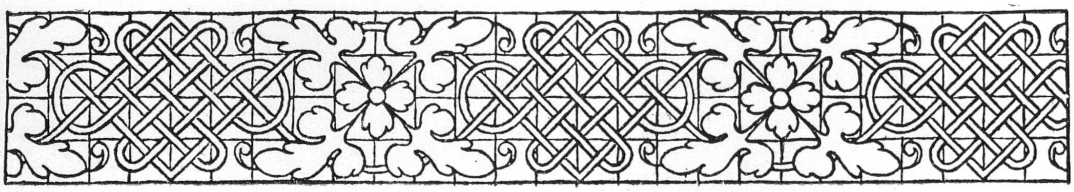

VIEUX DRAPEAUX SAVOYARDS

Henry Deonna.

Le Musée d'Art et d'Histoire possède un certain nombre d'anciens drapeaux, étendards, bannières et guidons, qui ornent la salle des Armures et celle du Vieux-Genève.

La plupart ont été identifiés, quelques-uns avec plus ou moins de certitude, d'autres ne le sont pas encore.

Avec les années, ces vestiges du passé perdent leurs couleurs, l'étoffe se fuse, et les rentoilages résistent à peine aux injures du temps.

Heureusement, pour y remédier, les portefeuilles des collections du Musée renferment d'intéressantes aquarelles, documents importants d'époques diverses qui ont conservé bien des détails aujourd'hui disparus sur les pièces originales.

Les aquarelles signées du peintre Gustave Castan, dessinées et coloriées avec soin en 1870, rendent des services appréciables. Au moment de leur exécution, l'artiste a pu encore noter des couleurs en partie effacées aujourd'hui et relever des détails disparus.

Deux étendards savoyards ont retenu notre attention: ce sont des cornettes de cavalerie du XVIe siècle, dont l'identification et l'histoire nous paraissent offrir un certain intérêt pour notre histoire genevoise.

* * *

Avant de les étudier, disons deux mots des drapeaux en général.

Quoique la manière de désigner les enseignes ait changé au moins autant que leurs formes, pourtant aux diverses époques on n'employait pas indifféremment tel ou tel nom, chacun à une même période avait sa signification particulière.

A l'origine on distinguait le *pennon carré*, pour les chevaliers bannerets, la *bannière* pour les rois, princes et grands seigneurs, le *guidon* plus petit d'un tiers

que cette dernière, le *pennon* plus petit de moitié que le guidon; on les trouve en pointe, à deux queues, arrondis, etc.

Longs, étroits et fendus sous Louis XIII, ils deviennent plus larges et fort courts sous François Ier. Actuellement il n'y a plus que trois noms: *drapeau* pour l'infanterie, *étendard* pour la cavalerie et *pavillon* pour la marine [1].

La *cornette* était le nom de l'étendard d'une compagnie de cavalerie. C'est depuis le XVIe siècle que ce terme fut employé pour désigner un drapeau dans les régiments de cavalerie, tandis qu'on disait *étendards* et *guidons* pour les gens d'armes à pied.

Les cornettes étaient des pièces de soie ou de taffetas carrées, de diverses couleurs ou d'une seule, montées sur une hampe formant petite lance, sur lesquelles étaient brodées ou peintes les armes, la devise ou les chiffres du prince ou du mestre de camp. Elles étaient portées, une par compagnie, par un officier qui prenait le nom de « cornette » et avait à peu près la fonction de sous-lieutenant. Par extension, le nom de cornette s'appliqua à l'unité de formation elle-même, réunie sous le drapeau.

La lance avait 8 à 9 pieds.

La cornette était aussi un signe de commandement et accompagnait le chef; à une époque où l'on n'avait pas encore établi les grades militaires, et par conséquent pas d'insignes, il fallait un moyen de faire reconnaître les chefs, on se servait donc pour cela de cet emblème.

* * *

Le premier étendard que nous avons étudié est aux armes de Savoie, peintes sur taffetas bordé d'une frange d'or. L'étoffe est fixée à une lance; ayant été rentoilée, l'envers reste inconnu (*fig. 1*).

Une aquarelle de Castan, de 1870, lui donne un fond cramoisi, et reproduit les figures héraldiques de l'écu, sauf pour les 3me et 4me quartiers.

Les ducs de Savoie portèrent à l'origine une aigle, puis la croix. Ces armes figuraient au cœur d'un écu contenant les armes des contrées sur lesquelles s'exerçait leur souveraineté; il a varié suivant les époques.

Nous trouvons donc sur la cornette les armes de Savoie posées sur un écartèlement *(fig. 2)*: les premier et quatrième quartiers sont chargés des emblèmes de *Saxe* ancien ou Westphalie, un cheval gai (dressé) d'argent sur champ de pourpre, et de *Saxe* moderne, un fascé d'or et de sable (noir), qui devrait dans la règle être chargé d'un *crancelin*, couronne de feuillage verte. Cette pièce est omise par Castan sur son aquarelle et peut-être l'avait-elle été aussi par le peintre. En pointe de ces armes se trouve enté (un petit triangle) mais effacé, l'écu de *Angrie:* d'argent à

[1] Bouillé, *Les drapeaux français.*

trois bouterolles de gueules (la bouterolle est une garniture de métal qui se met au bout du fourreau d'une épée ou d'une badelaire). Le second quartier, effacé, doit être lu, d'argent semé de billettes de sable, au lion de même et il représente le duché de *Chablais;* enfin le troisième quartier, illisible aussi, est de sable au lion d'argent, soit d'*Aoste.*

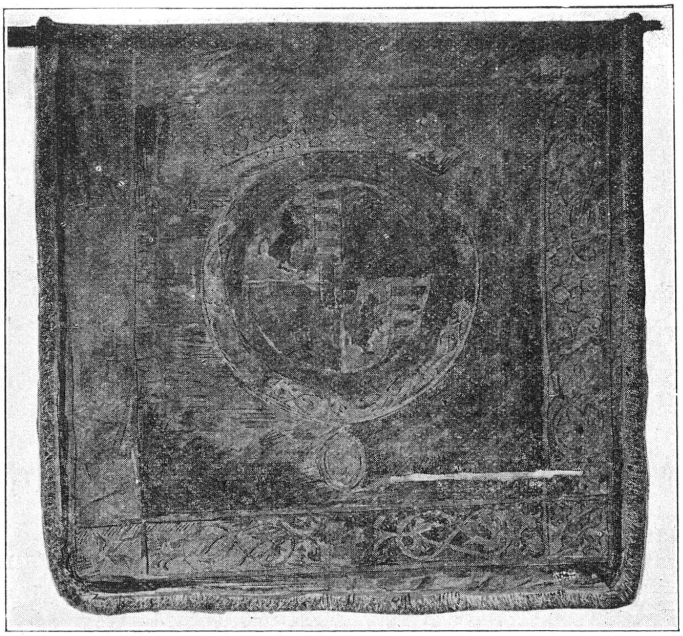

Fig. 1. — Cornette de cavalerie aux armes de Savoie, XVIe s.

Entourant l'écu ducal, le collier d'or de l'ordre de l'Annonciade, créé en 1362 par Amédée VI, comte de Savoie, sous le nom d'Ordre du collier ou Ordre du Lacs d'amour; des lacs d'amour qui constituent la chaîne forment un cercle au bas duquel pend une médaille d'or sur laquelle est figurée la scène de l'Annonciation de la Vierge.

Un motif identique, lacs, feuillages et roses d'or, encadre l'écu central, en bandes aux quatre côtés de la cornette.

Fig. 2. — Armes de Savoie, représentées sur la cornette de cavalerie de la fig. 1.

Le Blason de Savoie s'explique comme suit: les ducs de Savoie prétendaient descendre de Bérold de Saxe, d'où les armes de cette maison. Aujourd'hui on tient pour probable une descendance de Louis l'Aveugle, roi de Bourgogne-Provence, plus tard empereur.

Les ducs de Savoie portèrent cet écartèlement jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Au commencement du XVIIe siècle, ils y ajoutèrent plusieurs autres quartiers, soit de prétentions, soit d'acquisitions territoriales, ainsi Montferrat, Saluces, par suite de conquêtes, puis comme prétentions celles du royaume de Chypre (la croix de Jérusalem écartelée du lion de Lusignan) et de Genevois.

C'est le duc Victor-Amédée Ier (mort en 1637), qui fit entrer le quartier de Chypre dans ses armes et qui le premier les timbra d'une couronne *fermée*, se qualifiant d'Altesse royale, au lieu d'Altesse simple, titre concédé à Emmanuel-Philibert (mort en 1548), par Charles-Quint.

La couronne qui figure sur la cornette est ouverte, donc les armes sont du XVIe siècle, et nous sommes autorisés à les attribuer au duc Charles-Emmanuel Ier de Savoie, celui qui échoua dans son entreprise contre Genève à l'Escalade.

Dans son *Armorial Genevois*, page 304, planche LIV, figure 4, Blavignac donne un dessin microscopique de notre étendard. Il dit avoir été pris à Boringe le 1er janvier 1591 par un capitaine de cavalerie genevois nommé Jaques Des Confins.

Est-ce bien ce personnage qui s'en empara ? Né en 1570 et mort en 1636, Des Confins avait 20 ans en 1591, et il était bien jeune pour exercer un commandement. Nommé du CC en 1599, il devint contrôleur des travaux publics et commandant de la cornette de cavalerie chargée d'aller en 1603 saisir les cloches d'Annemasse. Il s'agit des incursions que firent les Genevois en février 1603 dans les environs de la ville et qui provoquèrent les ouvertures de paix faites par le duc de Savoie [1].

Jaques Desconfins était argoulet dans la compagnie du capitaine Jehan de la Maisonneuve le 4 juillet 1589. Il est mentionné dans les états de solde des 16 et 31 octobre 1589 et 5 août 1590 [2].

Nous ne sommes pas d'accord sur la prise de cet emblème à Boringe, si l'on considère les péripéties de ces combats.

Le 1er janvier 1591, Harlay de Sancy, qui commandait l'armée royale et genevoise contre la Savoie, avait fait mettre en batterie contre le château de Boringe, les trois canons qu'elle possédait. Le 2 janvier, les assiégés prirent la fuite par une porte latérale du château et gagnèrent le pont d'Arve, ayant refusé de se rendre à discrétion, comme l'exigeait Sancy. Il est probable que les troupes en quittant la place avaient emporté armes et bagages, drapeaux et étendards.

Avant d'arriver à Boringe, les troupes genevoises avaient défait à Magny (petit hameau voisin de Boringe où Sancy avait son quartier-général) les troupes ducales composées d'Espagnols et de Milanais. Leur chef, Christophe de Quevara, tomba dans la mêlée et soixante lanciers espagnols et milanais restèrent sur le carreau [3].

Ces troupes étrangères devaient avoir leurs drapeaux propres et non celui de Savoie.

A notre avis, cette cornette ducale a dû être prise à la bataille de Monthoux, en 1591, de même que celle dont nous allons parler.

* * *

Il s'agit aussi d'une seconde cornette de cavalerie, également au Musée, dont une aquarelle de Castan, datée de 1870, nous donne une fidèle reproduction *(fig. 3)*.

[1] Galiffe, *Notices généalogiques*, vol. V, p. 346, article Des Confins.
[2] Communications de M. Albert Choisy.
[3] Henry Fazy, *Genève et Charles-Emmanuel Ier*, 1589-1591, p. 472-473.

Les armes qui y sont ceintes se blasonnent: écartelé aux premier et quatrième d'argent au chef de sinople (vert) chargé de trois étoiles d'or, aux second et troisième quartiers d'or à la croix de gueules.

Le peintre a-t-il commis une erreur pour les couleurs ou bien les a-t-on retouchées après coup ? L'or du champ de la croix doit être argent, le sinople doit être aussi argent, les étoiles de gueules (rouge), à moins que les couleurs n'aient changé avec le temps, ce qui semble douteux.

Ce sont les armes de la noble famille de Gerbais de Sonnaz, de Savoie; elle était originaire de Belley et connue dès le XIVe siècle.

Ses armes étaient: d'azur au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules. La branche devenue aînée au XVe siècle adopta en écartèlement les armes de la maison de Châtillon: d'argent à la croix de gueules, dont elle avait hérité.

Quant à la devise des Sonnaz elle était: « Si n'estoit », plus tard: « Religio patriae ».

La banderolle entourant l'écu figuré sur la cornette porte à droite une inscription incompréhensible, sans doute mal interprétée par le peintre Castan: ... « Le dur... le... dure ». Evidemment c'était une devise personnelle et non familiale.

Fig. 3. — Cornette de cavalerie aux armes de Sonnaz, XVIe s.

Comme nous l'avons dit, cette cornette a dû être prise à la bataille de Monthoux le 12 mars 1591 et devait être un étendard personnel au chef de la cavalerie.

L'armée savoyarde avait à sa tête Amédée, bâtard de Savoie; elle comptait 800 cavaliers et 4000 fantassins. Dans l'état-major figuraient Olivarez, le marquis de Treffort, *de Sonnaz* et le comte de Châteauneuf.

L'armée royale et genevoise sous les ordres de Harlay de Sancy et de Guitry, évacua le château de Polinge qu'elle avait investi, ses chefs se jugeant inférieurs en nombre; ils se replièrent en deçà de la Menoge, vers Annemasse et Ville-la-Grand.

Le 12 mars 1591 les troupes genevoises se rangèrent vers Monthoux et la bataille ne tarda pas à s'engager. Quand l'affaire devint générale, de Sonnaz et Treffort

survinrent à la tête de leur cavalerie pour appuyer les arquebusiers et les mousquetaires.

Leur cavalerie fut mise en déroute par l'armée adverse, qui resta maîtresse du terrain; les troupes du duc de Savoie rebroussèrent chemin en passant par Boringe. Elles avaient perdu dans le combat de Monthoux 300 hommes et dans ce nombre une centaine de gentilshommes, entre autres de Sonnaz, l'un de ceux qui avaient le plus vivement conseillé de livrer bataille.

Suivant l'historien Spon, de Sonnaz, Treffort et Châteauneuf « avaient plus de feu que de plomb dans la tête ».

Le vrai nom de Sonnaz était Amé de Gerbais, seigneur de Sonnaz. Il s'était illustré par de brillants faits d'armes en 1589 et 1590; il était chef de la cavalerie de Savoie à la tête de laquelle il fut tué, et tenait un rang considérable à la cour du duc.

En prévision des dangers de guerre, il avait testé le 11 juin 1590. Sa descendance continue en Italie [1].

Nous ne connaissons pas d'autre guerrier de ce nom ayant, à cette époque, joué un rôle dans les guerres contre Genève. Foras parle bien dans la généalogie de cette famille d'un *Pierre*, seigneur de Châteauvieux de Châtillon qui fut prisonnier à Genève à la fin du XVIe siècle; nous ignorons par suite de quelles circonstances et le rôle qu'il joua.

Enfin, à l'Escalade, *François de Sonnaz*, fils d'Amé ci-dessus, qui voulait se venger de la mort de son père tué à Monthoux et fut un des premiers à entrer dans Genève, compte parmi les treize Savoyards faits prisonniers. Ce malheureux, qui avait eu une jambe brisée, fut condamné à être pendu au gibet dressé contre la muraille du Boulevard de l'Oie le 12 décembre 1602, après avoir obtenu la permission du Conseil de disposer de ses biens en faveur de ses sept enfants.

Il ne paraît pas avoir exercé de commandement spécial, par conséquent son rôle était secondaire et aucun étendard ne pouvait être à ses armes. Ce n'est donc pas à l'Escalade que la cornette qui nous intéresse a pu être prise, si toutefois les Genevois ont pu s'emparer alors de drapeaux ou de bannières ennemies ?

Il est donc presque certain que la cornette aux armes de Sonnaz est aussi un butin du combat de Monthoux.

[1] Foras, *Armorial de Savoie*.